

Annexe 1 : Grille indicative de critères d'évaluation de l'épreuve orale de soutenance

La grille indiciaire ci-après est extraite du Bulletin Officiel n° 33 du 4 septembre 2025, relatif aux modalités d'attribution du Diplôme National du Brevet – épreuve orale.

Tout ou partie des critères présentés ici peuvent servir aux établissements pour définir leur propre grille d'évaluation de l'épreuve orale.

1. Maîtrise de l'expression orale :

- s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire ;
- formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue ;
- exposer les connaissances et les compétences acquises en employant un vocabulaire précis et étendu ;
- participer de façon constructive à des échanges oraux ;
- participer à un débat, exprimer une analyse argumentée et prendre en compte son interlocuteur ;
- percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole ;
- s'approprier et utiliser un lexique spécifique au contexte, à savoir, le cas échéant :
 - utiliser la langue française avec précision du vocabulaire et correction de la syntaxe pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses et conclusions ;
 - passer d'un langage scientifique à un autre ;
 - décrire, en utilisant les outils et langages adaptés, la structure et le comportement des objets ;
 - expliquer à l'oral (sa démarche, son raisonnement, un calcul, un protocole de construction géométrique, un algorithme), comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange ;
 - exprimer son émotion face à une œuvre d'art ;
 - décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple et adapté ;
 - mobiliser à bon escient ses connaissances lexicales, grammaticales et culturelles pour présenter à l'oral des sujets variés en langue étrangère ou régionale ;
 - développer des stratégies pour surmonter un manque lexical lors d'une prise de parole, s'autocorriger et reformuler pour se faire comprendre.

2. Maîtrise du sujet présenté :

- concevoir, créer, réaliser ;
- mettre en œuvre un projet ;
- analyser sa pratique, celle de ses pairs ;
- porter un regard critique sur sa production individuelle ;
- argumenter une critique adossée à une analyse objective ;
- construire un exposé de quelques minutes en mentionnant les connaissances et les compétences acquises ;
- raisonner, justifier une démarche et les choix effectués ;
- mobiliser des outils numériques.